Image not found or type unknown

Licenciement economique avec réembauche à temps partiel

Par **c7emence**, le **27/02/2012** à **14:43**

Bonjour,

je vous remercie de m'indiquer si il est possible suite à un licenciement économique par mon employeur:
- d'etre réembaucher à temps partiel par ce même employeur.
- si oui dans quelles conditions et mesures est ce possible.
en vous remerciant par avance de votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés